

Fédération des Agences Urbaines du Maroc - Majal et les Autorités Sénégalaises, Vers une coopération stratégique entre les villes africaines

L'atelier de Dakar, organisé conjointement, du 15 au 17 avril 2019 au Sénégal, par la Fédération des Agences Urbaines du Maroc - Majal et la municipalité de Dakar, a clôturé ses travaux mercredi 17 janvier par l'adoption de « La Déclaration de Dakar » appelant, notamment, à la création d'un cadre de convergence, de partenariat et de coopération stratégique entre les villes africaines.

Cette Déclaration invite, en effet, les participants et les partenaires à s'engager à développer le cadre de convergence, de partenariat et de coopération stratégique entre les villes africaines signataires des conventions de partenariat, renforcer l'appui et l'accompagnement des villes signataires afin de relever les défis du développement humain dans lequel elles sont engagées, mettre en œuvre les conventions signées selon un calendrier défini, mobiliser les agences urbaines du Maroc liées aux villes africaines signataires en vue de la mise en œuvre des conventions signées, mettre en place un programme de renforcement des capacités dans le domaine de la planification urbaine et de développement territorial, traduire la mise en œuvre des partenariats dans le cadre d'un programme triennal sous la forme d'une feuille de route, inscrire la démarche et les résultats de l'Atelier de Dakar dans le cadre d'agendas internationaux des villes et territoires liés par les Objectifs de Développement Durable.

L'Atelier de Dakar, qui est l'aboutissement de la volonté manifeste des autorités marocaines et sénégalaises de mutualiser leurs efforts pour mettre à profit leurs expériences respectives au service de la ville africaine et de ses citoyens, a enregistré la participation des villes signataires des conventions bilatérales suivantes : Abidjan et Casablanca, Abomey- Al Hoceima et El Jadida, Dakar et Rabat, Jinja et Issaouira, Rufisque et Dakhla, Yaoundé et Marrakech.

Les travaux de cet Atelier ont été riches en thématiques et en débats, ce qui a permis aux représentants des villes partenaires du Sommet Africain de réfléchir à une plateforme de travail commune, d'adopter une démarche et une méthodologie de convergence contextuelle, d'identifier les axes de travail à mettre en place en vue d'une cohérence globale en termes de planification stratégique et de politique de la ville.

Dans ce cadre, deux axes ont constitué la trame générale de l'Atelier de Dakar. Le premier, stratégique et normatif, a été centré sur l'ordre méthodologique et la



contextualisation de la planification urbaine et du développement territorial. Le second, opérationnel, qui est la résultante des contextes inhérents à chaque ville africaine, s'est penché sur les dynamiques locales mises en œuvre par les municipalités africaines. Cet axe a été l'occasion de mettre en lumière les problématiques liées à l'attractivité et la compétitivité des villes africaines, le statut propre à chaque territoire, les activités liées au tourisme et au patrimoine culturel/architectural des cités ainsi que la politique publique en charge de l'environnement et la préservation du cadre écologique de la cité africaine.

Les travaux de l'Atelier de Dakar ont été marqués par deux interventions magistrales. La première, du ministre sénégalais de l'Urbanisme, M. Abdou Karim Fofana, a mis l'accent sur la problématique de l'urbanisation galopante que connaît la ville africaine. En ce sens, devait souligner le responsable sénégalais, "l'initiative pilote qui regroupe 7 villes marocaines et autant de villes africaines entre en droite ligne avec les recommandations de l'Union Africaine et la Communauté Economique pour l'Afrique" et doivent, à ce titre, permettre la vulgarisation des idées et

des efforts visant le développement harmonieux de la ville africaine.

La deuxième intervention, en Atelier introductif, a été faite par le Président de la Fédération des Agences Urbaines Marocaines-Majal, M. Amine Idrissi Belkasmî. Cette intervention a constitué un focus de la première journée de l'Atelier de Dakar, en ce sens que, pour la première fois, un Appel solennel a été lancé pour créer un Cadre de convergence, de partenariat et de coopération entre les villes africaines. Mettant l'accent sur la nécessité de mettre en place une planification urbaine durable, M. Belkasmî a mis en exergue la nécessité de faire des villes africaines "des espaces ouverts à tous, mieux planifiés, bien gérés et intégrés".

Outre sa portée institutionnelle, l'Atelier de Dakar a constitué une véritable opportunité de promotion des partenariats conclus entre les villes africaines et marocaines ainsi qu'avec des institutions internationales de renom comme l'ONU-Habitat et la CGLU-Afrique.

Par ailleurs, cet événement a été l'occasion de procéder au partage d'expertise, d'expérience et de savoir-faire entre les responsables des villes et métropoles africaines. En cela, les participants ont insisté sur la nécessaire promotion du partenariat actif et solidaire entre les villes africaines.

À cet égard, le Président de la Fédération des Agences Urbaines du Maroc-Majal a souligné l'engagement de MAJAL et sa volonté d'apporter l'appui nécessaire aux villes signataires de la Déclaration de Marrakech sanctionnant les travaux du Sommet Africain 8 tenu en novembre dernier au Maroc. Cet engagement reflète l'ouverture stratégique du Royaume du Maroc sur l'Afrique et sa volonté d'en faire un Continent de développement humain durable et intégré.

Il est à noter que l'Atelier de Dakar est la première manifestation d'une série de rencontres qui seront organisées dans différents pays signataires des conventions de partenariat initiées à Marrakech en novembre 2018, l'objectif étant d'aboutir à une mutualisation des expériences et des acquis en matière de gestion et de gouvernance urbaine. ■

